

L'avocat face à l'intelligence artificielle

Par Bernard HAWADIER

Edition LIBRINOVA, 618 p., avril 2018, 16,90 €

On a plaisir à signaler cet ouvrage pour la Saint Yves qui se fête le 19 mai. Il pourra être offert aux avocats et plus généralement aux juristes dont la fête se célèbre en même temps que celle de leur Saint Patron, mort à Minihi-Tréguier le 19 mai 1303.

Dans cet essai, l'auteur analyse la nature des bouleversements provoqués par l'immixtion de l'intelligence artificielle dans l'exercice de la profession d'avocat. Pour les identifier et les comprendre, il interroge la philosophie générale, la philosophie du droit, l'histoire, les sciences humaines et les sciences informatiques. C'est à la lumière de cet éclairage qu'il propose des pistes de réflexion pour une maîtrise moderne de ces outils et une exploration des moyens à mettre en œuvre ainsi que des chemins à emprunter. L'optique n'est ni restrictive, ni négative. Elle refuse pour autant l'aveuglement et l'engagement irraisonné dans une aventure aussi exaltante qu'inquiétante. Ni idéologie du progrès, ni refus de ce dernier, mais une mise en œuvre réaliste et professionnelle au service du renouvellement de la mission de l'avocat. Car l'avocat est aussi unique que nécessaire dans un monde complexe, technologique et connecté. Quel sera le visage d'un avocat toujours défenseur, conseil et maître en humanités ? Une gageure...

Ce livre est excellemment préfacé par un déontologue de renom, Jean Villacèque, ancien Bâtonnier du Barreau de Perpignan et Professeur associé à l'Université de Perpignan Via Domitia.

Dans sa préface, tout en louant l'ouvrage, le Bâtonnier Villacèque évoque les limites de l'intelligence artificielle, qui n'intègre pas les valeurs portées par le serment de l'avocat : dignité, conscience, indépendance, probité et humanité.

Et l'on ne saurait mieux dire que Bernanos, repris par Bernard Hawadier et Jean Villacèque « Un monde gagné par la technique est un monde perdu pour la liberté ».